



INFOMESNIL



Mensuel - N° 2022 – 09

Mercredi 7 septembre 2022 - <http://www.mesnil-saint-loup.fr>



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00

Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Informations de la mairie

Secrétaire de mairie

Nous accueillerons Mme Emmanuelle PRUDHOMME LAHAYE (*habitante de Mesnil-Saint-Loup*), notre nouvelle secrétaire de mairie à compter du 1^{er} octobre prochain.

Merci par avance de lui faire bon accueil.

Dans cette attente, vous pouvez toujours nous contacter par téléphone (*ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur*) : 03.25.40.42.17.

- Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

- Message dans la boîte aux lettres de la mairie.

Au 1^{er} octobre, les horaires d'ouverture au public ne changeront pas et seront identiques à ceux précédents : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00.

Michaël SIMON, Maire

Pylône de télécommunication à Mesnil-Saint-Loup

Le Pylône de télécommunication derrière le stade de foot est mis en place (*36 mètres de hauteur*).

Aucune date de mise en service de cette antenne relais nous a été communiqué mais cela devrait prendre plusieurs mois (*voir davantage...*). A terme nous aurons une amélioration considérable de la couverture mobile pour plusieurs opérateurs.

Parution des articles dans l'InfoMesnil

Il est rappelé que les demandes de parutions d'articles pour l'Infomesnil doivent être envoyés impérativement et AU PLUS TARD le samedi précédent la parution du 1^{er} mercredi du mois (*soit 4 jours avant*).

Les foyers équipés d'ordinateur et d'internet sont priés SVP de transmettre les articles par mail plutôt que sur papier manuscrit. La mairie ne saurait être tenue pour responsable en cas d'erreur de retranscription.

Merci de votre compréhension.

Michaël SIMON, Maire

Recensement citoyen obligatoire à 16 ans

Les jeunes de 16 ans sont priés de venir s'inscrire pour le recensement citoyen obligatoire.

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité en cours de validité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (excepté une facture de portable) et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone. Votre enfant a 16 ans ? Faites-le recenser...



Le correspondant défense – Michaël SIMON
Secrétariat général pour l'administration (SGA)
Centre du Service National

Jeux du lundi après midi

Reprise des jeux du lundi après-midi, à partir du lundi 12 Septembre de 14h15 à 17h30.

Cet après-midi jeux est ouvert à tous. Si vous aimez jouer aux cartes belote...ou bien à des jeux de société : Scrabble, Chromino, Qwirkle, Triomino, 6 qui prend, Rummikub, etc..., venez nous rejoindre. Il n'y a pas besoin d'inscription.

Retenez bien cette date, je vous attends.

Marie-Françoise BECARD

Vandalisme du distributeur près du gymnase

A la fin du mois de juin, le distributeur mis près du gymnase par l'ASOFA a été vandalisé.

Ce distributeur a été mis en place en septembre 2021 et les jeunes étaient heureux de pouvoir partager une boisson ou des friandises lors de leur rencontre sur le stade.

Depuis quelques mois, L'ASOFA travaille sur différents sujets dont certains concernent des services qui pourraient profiter aux habitants et qui permettraient également à l'ASOFA d'avoir des recettes supplémentaires.

En effet, une association ne doit pas vivre que de subventions ou d'aides de sponsors, elle doit trouver de nouvelles idées pour subvenir à ses besoins.

La mise en place de ce distributeur faisait partie de ces idées qui ont émergé l'an dernier.

Compte tenu des recettes réalisées depuis le mois de septembre, ce distributeur aurait rapporté jusqu'à 2000€ par an.

Il est dommage que des jeunes viennent anéantir ce genre de projet.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour retrouver les auteurs de ces actes inacceptables.

Patrick COURTOIS (Président)
Olivier VELUT (secrétaire)

Tri sélectif insuffisant et nombreuses erreurs

Une vérification a eu lieu le mardi 7 juillet 2022 sur un échantillon prélevé sur le territoire.

Le résultat s'élève à 19,21 %. Ce résultat est considéré comme très important.

Les principaux refus relevés dans cette caractérisation sont : bouteille en verre, sac kraft Mac Donald rempli, prise électrique, tissu, chaussures, lampe, boîtes de conserves pleines, couteau, morceau de bois, papier mouillé, ...

Il est demandé une nouvelle fois de bien vouloir respecter les consignes de tri.

UNE SEULE REGLE A RETENIR : Si vous avez le moindre doute, merci de mettre vos déchets dans le bac à ordures ménagères (couvercle vert) plutôt que celui à couvercle jaune (tri sélectif).

Synthèse des chiffres clés du traitement des déchets dans l'Aube en 2021.



Un doute sur le tri ? Une question pratique ? N'hésitez pas à nous contacter !



Informations diverses

Marché de Noël - ACM

L'ACM organise un Marché de Noël le dimanche 11 décembre 2022 de 11h00 à 18h00 à la salle polyvalente de Mesnil-Saint-Loup. Réservez dès maintenant cette date sur vos agendas.

Atelier couture - ACM

L'atelier couture reprendra le 24 septembre.

- 16€ l'année, plus carte d'adhérents à 6€.
- Il faut avoir sa machine à coudre...

Les inscriptions sont à rendre avant le 10 septembre à **Dominique COURTOIS, 21 route de Faux, Mesnil-Saint-Loup – 06.26.99.02.86.**

Atelier artistique de Nicolas FAVRE – Exposition des élèves

Comme chaque année à la rentrée, les élèves de l'atelier artistique de Nicolas FAVRE vous présentent leurs créations les plus abouties. Peintures, dessins, sculptures, photographies, vous y découvrirez tout un panel d'expressions artistiques propres à satisfaire les goûts de chacun !

Alors venez y rencontrer les artistes, du samedi 3 au dimanche 11 septembre, à la salle d'exposition de Villemaur-sur-Vanne (site de l'ancienne école, 35 grande rue).

L'exposition est ouverte tous les jours de 14h00 à 18h00 et les week-ends de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Nicolas FAVRE

Stretching - AVCL

Les cours de stretching reprendront le jeudi 15 septembre de 14h30 à 15h30 à l'atelier vers la mairie.

Il s'agit pendant une heure, avec les démonstrations et les conseils du professeur Françoise JACQUOT, de se détendre en étirant progressivement tous les muscles du corps.

Deux séances de découvertes sont offertes.

Adhésion à l'AVCL par foyer et pour l'année : 18 €.

Tarifs stretching à l'année 117 € ou 43 € aux trimestres.

Pour plus de renseignements, s'adresser à **Françoise BECARD au 03.25.40.47.45 ou 06.47.94.76.28** ou à **Françoise JACQUOT au 06.83.64.56.76**

Ainsi fond pour Marion

Prochain ramassage de papiers le samedi 17 septembre, entre 10h00 et 12h00.

Aurore et Martin VELUT

Paroisse

Dimanche 11 septembre 2022 : Messe à 10h30 à Dierrey-Saint-Julien - Fête patronale de Saint Julien

Dimanche 18 septembre 2022 : Messe à 10h30 à Pâlis - Rentrée de la catéchèse

Dimanche 25 septembre 2022 : Messe à 10h30 à Villadin - Pèlerinage de Notre Dame de la Salette

La paroisse

Demande de covoiturage

Bonjour, je m'appelle Louis-Marie, j'ai 18 ans et je suis étudiant à l'école Y-SCHOOLS de Troyes. Je recherche un covoiturage pour le soir à partir de 17h30.

Merci de me répondre au 06.51.79.97.01 ou au 03.25.73.33.62

Louis-Marie SIMON

**** Prochain infomesnil : mercredi 5 octobre 2022**